

FEDERATION FRANÇAISE DE CYCLISME



COURSE SUR ROUTE



Etat de Résultats (1)

A transmettre dans les quarante-huit heures qui suivent l'épreuve pour HOMOLOGATION aux instances concernées selon le niveau de l'épreuve dont dépend l'organisateur

CONTROLE MEDICAL

OUI

NON

(Rayer la mention inutile)

Date : Dimanche 15 avril 2018

Région : MARTINIQUE

Titre de l'épreuve : GRAND PRIX BIKANTAJ

Lieu de l'épreuve : GROS MORNE

Organisée par (Nom de la Société : A.E.C.
ou de l'organisateur)

Catégorie (ou genre) : CADETS

LE COLLEGE DES COMMISSAIRES

	NOM Prénom	Comité Régional	Qualification
Président du Jury	<u>GABRIEL REGIS M. Méné</u>		
Commissaire titulaire	<u>FERDINAND Thierry</u>		
Commissaire titulaire	<u>VERONIQUE Danielle</u>		
Juge à l'arrivée	<u>GUSTO Guilaine - ROCHER Yvelise</u>		
Chronométréur	<u>HENRY Patrick</u>		
Chronométréur	<u>TRANQUILLE Joelyne</u>		

Animateur			
-----------	--	--	--

AVIS IMPORTANT :

- Les états de résultat des épreuves des calendriers UCI et FFC doivent être obligatoirement dactylographiés. Accompagnés de la liste des partants (nom, prénom, équipe, n° de licence) ces documents doivent être envoyés par le Président du Jury des Commissaires au siège fédéral dans le meilleurs délais. Un double sera établi pour le comité régional intéressé.
- Les états de résultat des épreuves du calendrier régional doivent être transmis au comité régional concerné pour homologation.
- Un état des primes distribuées devra être joint à chaque état de résultats.

Tout état ne comportant pas de renseignements suffisants sur l'identité des coureurs sera retourné, afin d'éviter des erreurs d'homonymie, à l'organisateur ou au Comité régional dont il relève pour être complété.
Le F.F.C. décline toute responsabilité pour le retard susceptible d'être ainsi apporté à l'homologation de l'épreuve et, par voie de conséquence, au paiement des prix.

TABLEAU DE CLASSEMENT

Prix Gagnés (Colonne réservée au Comité régional)	Place	N° Dossard	NOM - Prénom	Equipe - Société	Nation	N° Licence ou code UCI	Série	Temps HMS
500 €	1	200	TOUYA-CONCONNE Noé	MB				14'21.08
400 €	2	134	RISAL Steven	WT				4'21.3
300 €	3	131	CADET Sonny	CCS				4'22.5
200 €	4	199	MARTIAL Mathieu	MB				-
100 €	5	197	MOUCOU Emmanuel	MB				4'33.0
	6	186	VILLERONCE Lucas	JC 231				4'33.3
	7	187	POMONEL Thomas	JC 231				4'34.2
	8	179	AGRICOLE Florian	VC F				4'7.11
	9	196	JACQUES Dylan	MB				4'9.62
	10	136	CARIN Léo	POS				4'9.38
	11	132	PETRIS William	CCS				4'9.58
	12	137	GAUGIERARD Lucas	POS				5'0.30
	13	88	MISSIONNER Mathéo	PP				5'3.53
	14	189	CAPITAINE Stefy	JC 231				5'4.12
	15	109	HONGIM Joris	CCV				-
	16	191	BRIAND Meilhy	Fewos CM				-
	17	100	BARROT Yoan	POS				5'5.12
	18	181	FRANCOIS EUDYME Alexis	VC F				5'6.51
	19	133	BARROT Remy	POS				5'7.24
	20	103	VALERE William	PP				-
	21	190	VULCAIN Jeremy	Fewos CM				5'9.00
	22	111	DEELLY Ayméric	ECL				21'03.38
	23	68	SOACHIM Joshua	PP				08'2.7
	24	198	MARCELIN Yan	MB				08'4.5
	25	133	AURE Axel	CCS				1'33.8
	26							
	27							
	28							
	29							
	30							
	31	1er	MADONNA BIKERS	1+4+5 = 10 points				
	32	2nd	JC 231	6+7+14 = 27 points				
	33	3eme	CCS	3+11+25 = 39 points				
	34	4eme	POS	10+12+17 = 39 points				
	35	5eme	P.P.	13+20+23 = 56 points				
	36							
	37							
	38							
	39							
	40							
	41							
	42							
	43							
	44							
	45							
	46							
	47							
	48							
	49							
	50							

Classement par Equipe

NB : Hormis les groupes sportifs, les noms des équipes ou sociétés doivent être libellés en entier, et non pas en abrégé.